

Conseil communal du 16 septembre 2021

Ordre du jour fixé par le Collège communal du 02 septembre 2021

En séance publique

1. Information et communication

- 1.1. **Présentation du rapport d'audit relatif aux règles RGPD (par la société PRIVANOT)**

2. Informations légales

- 2.1. **Réformation par la tutelle de la MB1 du budget 2021**
- 2.2. **Compte budgétaire 2020, compte de résultats et bilan au 31/12/2020 et leurs annexes - Approbation par la tutelle**

3. Approbation du procès-verbal

- 3.1. **Approbation du procès-verbal du Conseil communal virtuel du 24 juin 2021**

4. Affaires générales

- 4.1. **Adoption d'une convention à passer entre la Commune de Floreffe, la Région wallonne et le Centre Régional d'aide aux Communes (C.R.A.C.) relative à l'octroi d'avances de trésorerie pour aider la Commune et les citoyens à faire face aux frais de reconstruction suite aux dégâts causés par les inondations des 13-14-15 et 16 juillet 2021 et adoption d'une convention-type entre la Commune et les citoyens sinistrés.**

5. Logement

- 5.1. **Adoption d'une convention avec le Foyer namurois relative à la prise en gestion et la rénovation de deux logements de l'ancienne gendarmerie de Floreffe - rue Hastir 88**

6. Energie

- 6.1. **Renouvellement du gestionnaire de réseau de distribution de gaz et/ou d'électricité - initiation de l'appel à candidatures**

7. Environnement

- 7.1. Permis d'environnement de première classe ALIA2/Silos de Floreffe - instauration d'un comité d'accompagnement - désignation des représentants communaux

8. Fabriques d'églises - Tutelle

- 8.1. Fabrique d'église de Floriffoux - Compte 2020 - Approbation
- 8.2. Fabrique d'église de Franière - Modification budgétaire n° 2 de l'exercice 2021 - Approbation
- 8.3. Fabrique d'église de Franière - Modification budgétaire n° 3 de l'exercice 2021 - Approbation
- 8.4. Fabrique d'église de Floriffoux - Budget 2022 - Approbation
- 8.5. Fabrique d'église de Franière - Budget 2022 - Approbation
- 8.6. Fabrique d'église de Bois de Villers - Budget 2022 - Avis défavorable

9. Finances

- 9.1. Mesure de soutien aux communes en faveur des clubs sportifs dans le cadre de la crise de la COVID-19
- 9.2. Wateringue de Floriffoux - Subside exceptionnel

10. Marché public de fournitures

- 10.1. Marché de fourniture de béton et stabilisés pour le service Travaux - Années 2022 et 2023 - Choix du mode de passation du marché public - Fixation des conditions du cahier spécial des charges - Approbation du devis estimatif

11. Marchés publics de travaux

- 11.1. Rénovation de la maison de village de Soye et création d'un sas d'entrée - Choix du mode passation du marché public - Fixation des conditions du cahier spécial des charges - Approbation du devis estimatif et de l'avis de marché
- 11.2. Rénovation d'un bâtiment scolaire existant, démolition de 3 volumes, construction d'une annexe, réaménagement de la cour de récréation, création d'une rampe d'accès, de 2 places de stationnement et aménagement d'un préau - Choix du mode passation du marché public - Fixation des conditions du cahier spécial des charges - Approbation du devis estimatif et de l'avis de marché

- 11.3. Réaménagement du centre de Floreffe - Choix du mode passation du marché public - Fixation des conditions du cahier spécial des charges - Approbation du devis estimatif et de l'avis de marché
- 11.4. 1) Annulation de la délibération du 27 mai 2021 relative au Plan d'investissement communal 2019-2021 - Aménagement du carrefour de Jodion et réfection (dont travaux d'égouttage) de la rue Jules Brosteaux à Floreffe (Soye) - Choix du mode de passation - Fixation des conditions du cahier spécial des charges - Approbation du devis estimatif et de l'avis de marché
- 2) Plan d'investissement communal 2019-2021 - Aménagement du carrefour de Jodion et réfection (dont travaux d'égouttage) de la rue Jules Brosteaux à Floreffe (Soye) - Choix du mode de passation - Fixation des conditions du cahier spécial des charges - Approbation du devis estimatif et de l'avis de marché

12. Mobilité

- 12.1. Appel à projet "Communes pilotes Wallonie cyclable" - Approbation du dossier de projet de plan d'investissement Wallonie cyclable 2020-2021

13. Partenaires - Intercommunales

- 13.1. IMIO - Assemblée générale extraordinaire du 28 septembre 2021 : approbation de chacun des points mis à l'ordre du jour

14. Partenaires - ASBL

- 14.1. ASBL CANAL C - avaliser la subvention 2020 - accorder et verser la dotation communale 2021

15. Partenaires - Divers

- 15.1. Société Coopérative LA TERRIENNE DU CREDIT SOCIAL - Désignation de trois représentants communaux suite à l'adoption de nouveaux statuts
- 15.2. Société Coopérative « LA TERRIENNE DU CRÉDIT SOCIAL » - Assemblée générale extraordinaire du 21 septembre 2021 : position du Conseil sur chacun des points mis à l'ordre du jour.

16. Police administrative

- 16.1. Règlement complémentaire sur la police de circulation routière - Réserve d'un emplacement de livraisons - rue Camille Giroul

16.2. Règlement complémentaire de circulation routière :

BUZET:

- **Modification de la zone 30 abords école**
- **Réservation stationnement sur le parking de l'école aux voitures et voitures mixtes jusqu'à 3,5 t et création d'un emplacement PMR**
- **Création d'un passage pour piétons**

17. Tutelle sur le CPAS

- 17.1. Centre Public d'Action Sociale - Modification budgétaire n° 1 2021 - Service ordinaire - Approbation**
- 17.2. Centre Public d'Action Sociale - Modification budgétaire n° 1 2021 - Service extraordinaire - Approbation**
- 17.3. Révision du cadre du personnel du CPAS de Floreffe**

18. Urbanisme - Aménagement du territoire

- 18.1. Nouvelle appellation d'un tronçon du chemin des Deux Pays à Floreffe - Décision**

A huis clos

19. Environnement

- 19.1. Permis d'environnement de première classe ALIA2/Silos de Floreffe - Comité d'accompagnement - Désignation des représentants des riverains**

20. Personnel (enseignant)

- 20.1. Nomination d'une puéricultrice**
- 20.2. Demandes de congé**
- 20.3. Ratifications de désignations prises par le Collège communal**
- 20.4. Désignations prises par le Collège communal à charge du budget communal**